



CS 20 km Hommes & Femmes
CS 20 km U20 Hommes
CS 10 km U20 Femmes
Compétition toutes catégories
Samedi 30 mai 2015

Organisateur : Club de Marche de Monthey, Case postale 409, 1870 Monthey

Lieu : Circuit dans le Quartier du Closillon (Route des Aunaires).

<u>Catégories :</u>	Hommes (M) & Femmes (W)	20 km	18h00
	Hommes (M) U20	20 km	18h00
	Femmes (W) U20	10 km	18h00
	Walking	5 km	18h00
	Cadets – Cadettes A U18	5 km	18h00
	Cadets – Cadettes B U16	5 km	18h00
	Ecoliers/Ecolières A U14	3 km	17h15
	Ecoliers/Ecolières B U12	2 km	17h15
	Ecoliers/Ecolières C U10	1 km	17h15

Appels : 15 minutes avant le départ sur la ligne de départ

Finances : Hommes – Femmes – U20 – Vétérans : 12 CHF
Autres catégories : 8 CHF
Finance de start pour les Championnats Suisses : 10 CHF
A payer par : Banque Raiffeisen, IBAN : CH33 8061 1000 0105 0844 6

Inscriptions : A faire parvenir pour le 19 mai 2015
CM Monthey, Case postale 409, 1870 Monthey
ou par email : Paschedaniel53@yahoo.fr

Vestiaires : Stade du Verney dès 16h

Dossards : Sur la ligne de départ / arrivée dès 16h

Résultats : 1 heure après la fin de la course. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

<u>Renseignements :</u>	Grandjean Patrick	Pasche Daniel
	Rte de Choëx 117	Av. du Simplon 30 A
	1871 Choëx	1870 Monthey
	079/543.49.62	079/319.05.17
	patrick.grandjean41@gmail.com	Paschedaniel53@yahoo.fr

Remarques : Epreuve ouverte à tous les marcheurs, homme et femme, en possession d'une Membercard Swiss Athletics et d'une licence Swiss Athletics.

Pour les athlètes étrangers, la finance d'inscription est offerte.

Le présent règlement et les résultats sont disponibles sur le site internet
www.swisswalking.org

Généralités : Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie, accident ou perte pouvant survenir, avant, pendant et après l'épreuve. Pour les cas non prévus dans le présent règlement, les règlements de Swiss Athletics (RO) et FSM font foi.

Monthey, le 21.04.2015

Visé par le C.C. de la FSM
Genève, le 21.04.2015

Dominique Rothen

Pour le CM Monthey
Le Président

Patrick Grandjean